

Appel à projet Gastronomie

Appel à projet pour la création d'animations et d'événements autour de la gastronomie locale

Dans le cadre du plan d'action 2021-2025 du Schéma de Développement Stratégique et plus précisément du plan d'actions marketing touristique 2016-2023, un appel à projet est lancé par la Collectivité Territoriale pour la création d'animations et d'événements autour de la gastronomie, hors saison touristique, à Saint-Pierre, l'Île aux Marins, Miquelon et/ou Langlade. Il porte sur la nécessité de prolonger la saison touristique et la durée de séjour des visiteurs.

L'ensemble de cette réflexion doit être menée en intégrant que l'une des « cibles touristiques », mais aussi l'un des acteurs producteurs de l'offre, est la population locale elle-même.

Cet appel à projet vise à concevoir et développer des animations mettant en avant les attraits culinaires de la destination, en misant sur une approche résolument engagée en matière de développement durable. Ces animations devront impérativement se dérouler **entre le 1^{er} janvier et la mi-juin 2025 et entre début octobre et fin décembre 2025.**

Leur communication devra être finalisée et envoyée à la Collectivité Territoriale deux mois avant la date de l'événement afin d'en assurer la promotion sur les différents vecteurs. Exemples de projets : *parcours gourmands, ateliers culinaires, dégustations, événements culinaires thématiques, en extérieur et/ou en intérieur, etc.*

Objectifs de cet appel à projet :

- Prolonger la saison touristique et la durée de séjour des visiteurs.
- Diversifier positivement l'offre touristique.
- Renforcer l'attractivité et l'image de l'Archipel.
- Mobiliser les porteurs de projets.
- Développer du lien et des complémentarités entre les acteurs de la sphère touristique et le tissu associatif de l'Archipel.
- Augmenter l'offre d'activités pour les locaux.
- Valoriser les productions agroalimentaires locales.

Critères de sélection :

1. La mise en valeur des produits locaux et la touche française (35 %).
2. Le caractère innovant (nouveaux concepts, non existant sur l'archipel) (30%).
3. La qualité de l'offre (éco-responsable), du service et du cadre proposé (lieu et équipements) (20 %).
4. La mutualisation avec d'autres associations / entreprises (15 %).

Plusieurs projets peuvent être proposés par chaque candidat : de la petite animation au festival. Vous ne devez pas avoir déjà été lauréat pour pouvoir répondre à cet appel à projet.

Pour soumettre votre candidature : Retirez un dossier à l'adresse mél suivante : dcdt@ct975.fr, à l'accueil de l'Hôtel du territoire à Saint-Pierre, ou de la Délégation Territoriale à Miquelon.

- Renvoyez-le avant le **vendredi 6 septembre 2024** (17h00 horaire SPM) à l'accueil de l'Hôtel du Territoire à Saint-Pierre, à la Délégation Territoriale de Miquelon ou à cette même adresse mél.